

AKRAM BOUKOTTAIA

+ 216 58 17 17 34 | akrem.boukottaia@gmail.com; Rue de Mohamed 5 , Benikhiar, Nabeul, Tunisie

Architecte Chef de bureau/Architecte chef de projet.

Membre Elu de conseil de l'ordre des Architectes de Tunisie (2020-2022).

Membre de l'assemblée générale de l'UIA Union International des Architectes (Madrid, Mai 2022)

Membre de l'Assemblée générale de l'AUA Africain Union of Architect tenue à Rabat 2022.

Membre permanent du COPIL sur la labélisation énergétique des bâtiments en Tunisie.



OBJECTIF

Depuis plus que 17 années que j'exerce le métier d'Architecte, que ce soit comme étant chef de bureau maitrise d'œuvre allant de l'esquisse jusqu'à la réception de l'ouvrage ou bien comme étant chef de projet pour des projets ponctuels. Ma carrière est marquée aussi par une expérience au sein d'une société de promotion immobilière où j'étais le directeur technique, j'ai réussi à assurer mon rôle au sein de la société parallèlement à mes responsabilités vis-à-vis de mon bureau.

COMPETENCES

Langues :

Arabe -----Langue maternelle.

Français-----Bilingue

Anglais -----Assez bien

Italien -----Assez bien

Informatique : Autocad, sketchup, Photoshop, Word, Excel PowerPoint, Outlook

Attitude professionnelle : Leadership, résolution de problème, créativité, optimiste et rigoureux.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Eco Act studio | Janvier 2007 – aujourd'hui

Chef de bureau Maitrise d'œuvre (Mon propre bureau d'études architecturales)

- Diriger tous les membres de bureau et les affectés selon les tâches.
- Faire les esquisses à la main des projets et suivre l'avancement selon le règlement des permis de construction ainsi que les faisabilités techniques adéquates.
- Présider les réunions de chantiers afin d'assurer la bonne coordination entre les différents intervenants.
- Coordonner les études avec les ingénieurs conseil.
- Anticiper sur les difficultés envisageables lors des travaux.
- Superviser les constructions et veiller à la bonne exécution des travaux qui doivent être conformes aux spécifications.
- Préparer les finis des matériaux pour les aménagements.
- Vérifier les attachements et les décomptes faites par les entreprises.
- Réception des ouvrages exécutés.

La goulette immobilière | Mars 2010 – Mars 2013 Mission contractuelle et ponctuelle pour un accompagnement technique d'une société qui fait ses débuts dans l'immobilier

Directeur technique

- Prospection et choix des sites pour élaboration des projets immobiliers.
- Etablir la procédure à suivre pour passation des marchés d'études et travaux.
- Superviser les projets de l'étude jusqu'à l'exécution des travaux.
- Coordonner avec les architectes et ingénieurs afin de déterminer toutes les spécifications utiles du projet.
- Négocier les contrats avec les fournisseurs afin de rendre le projet rentable.

- Planifier toutes les étapes nécessaire à l'exécution du projet et les outils nécessaire aussi pour respecter les délais prescrits.
- Evaluer le progrès et préparer les rapports détaillés.

ICARE | Octobre 2005 – Décembre 2006

Architecte Junior

- Compléter les esquisses et les développer selon les directives de l'Architecte chef de bureau.
- Superviser les avancements des dessinateurs.
- Développer les détails d'exécutions des projets en cours.
- Mettre à jour les recommandations des clients sur les projections faites sur les projets.
- Etablir des rapports sur l'avancement des projets en cours.

FORMATION

Certification du centre international d'arbitrage et médiation de Tunisie : Arbitre International spécialité contrat Fidic & BOT.

Master de recherche en architecture ; 1^{er} année admis avec la mention Bien

2007 – 2008 | Sidi Bousaid , Tunisie

Ecole national d'architecture et d'urbanisme.

Diplôme national d'architecture et d'urbanisme obtenu avec la mention Bien

1994 – 2005 | Sidi Bou Said

Ecole national d'architecture et d'urbanisme.

BENEVOLAT

Membre de l'association édifices et mémoire (actions contre les démolitions des sites anciens désertés)

Membre de l'association Architecte d'urgence.

CENTRES D'INTÉRÊT

Activités sportives : Natation, Gym, randonnée pedestre, basketball, football.

Activités culturelles : Pratique de la musique.

Samia Karout - Official Translator- Traductrice Assemblée
Tél : 72 23 10 20- E-mail : samia.karout19@gmail.com
Adresse: Av Habib Thameur- Nabeul-Carrefour Market-Immeuble Essalama- 3ème étage- B406-

[TRADUCTION CONFORME À L'ORIGINAL DE L'ARABE]

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UNIVERSITÉ « 7 NOVEMBRE DE CARTHAGE »
ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DIPLÔME

Cachet rond du Comité
National des Publications
Administratives
Premier Ministère-
N°18-2.1.19-00

- Vu la Loi n° 40-1995 en date du 24 avril 1995, portant création, transformation et scission d'établissements d'enseignement supérieur
- Vu le décret n° 1932-1992 en date du 02 Novembre 1992 portant désignation de l'autorité compétente pour signer les diplômes scientifiques et nationaux ;
- Vu le décret n° 2605-1995 en date du 25 décembre 1995, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de premier cycle d'études d'architecture et du diplôme national d'architecte, et en particulier l'article 19 dudit décret ;
- Vu les délibérations du comité des examens pour l'année universitaire 2004 - 2005 ;
- Vu le procès-verbal du jury d'examen chargé du rapport de stage professionnel en date du 07/07/2005 ;
- Vu le procès-verbal du jury d'examen d'architecte urbaniste en date du 06/10/2004 ;

LE DIPLÔME NATIONAL D'ARCHITECTE URBANISTE

Est décerné à :

MR. BOUKATTAIA AKRAM

Né le 07/05/1976 à Tunis

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° 280602

Tunis le 24 Septembre 2005

Signature : La Directrice : HEDHLI BOUBAKER Najet

[EMPREINTE DU CACHET ROND DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME - UNIVERSITÉ « 7 NOVEMBRE » DE CARTHAGE
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR «ENAU»]

[CACHET À SEC]

Notes : le présent diplôme n'est délivré qu'une seule fois.



شهادة

الجمهورية التونسية
وزارة التعليم العالي
جامعة 7 نوفمبر بقرطاج
المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية والتعمير

- بعد الاطلاع على القانون عدد 40 لسنة 1995 المؤرخ في 24 أفريل 1995 والمتعلق بإحداث وتحويل وتقسيم مؤسسات تعليم عالي
- وعلى الأمر عدد 1932 لسنة 1992 المؤرخ في 2 نوفمبر 1992 والمتعلق بتحديد الجهة المختصة بإمضاء الشهادات العلمية الوطنية.
- وعلى الأمر عدد 2605 لسنة 1995 المؤرخ في 25 ديسمبر 1995 والمتعلق بضبط الإطار العام لنظام الدراسة وشروط التحصيل على الشهادة الوطنية للمرحلة الأولى
- في دراسات الهندسة المعمارية والشهادة الوطنية لمهندس معماري وخاصة الفصل 19 منه.
- وعلى محاضر جلسات مداوالات لجان الامتحانات للسنة الجامعية 2005-2004
- وعلى محضر جلسة لجنة المصادقة على الترخيص المهني المؤرخ في 05/07/07
- وعلى محضر جلسة مناقشة مذكرة الهندسة المعمارية المؤرخ في 2004/10/06

تمنع
الشهادة الوطنية لمهندس معماري



18-2.1.19-00

24 سبتمبر 2005



للسيد(ة) **أكرم** بوقطاية
المولود(ة) في **76/05/07** بـ **تونس**
صاحب(ة) بطاقة التعريف الوطنية رقم **280602**

الختم الجاف

ملاحظة : لا تسلم هذه الشهادة إلا مرة واحدة.

